



SOUTIEN À LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES RÉSIDENTIELS COLLECTIFS



Plus d'infos :
bxmet.ro/vegetalisation-espaces-collectifs



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



VOUS SOUHAITEZ PLANTER DES ARBRES DANS VOTRE RÉSIDENCE ?

Dans le cadre de l'opération Plantons 1 million d'arbres, Bordeaux Métropole soutient les projets de végétalisation des copropriétés et bailleurs.



QUELLES RÉSIDENCES CONCERNÉES ?

L'ensemble de l'habitat collectif qu'il relève de **copropriétés privées** ou de **bailleurs sociaux** de Bordeaux Métropole ainsi que sur les espaces collectifs des lotissements en copropriétés horizontales, gérées en **association syndicale libre**.



QUELS SONT LES PROJETS CONCERNÉS ?

Les dépenses attachées à la **plantation**, à la **conception** nécessaire à leur réalisation et à la **garantie de reprise** des arbres (jusqu'à 3 ans) sont éligibles, y compris l'**arrosage** et **travaux de désimperméabilisation** d'espaces artificialisés pour y créer de larges fosses plantées.



QUELLES SONT LES AIDES ?

Il s'agit d'un financement de **30 %** des coûts éligibles.

Ce taux peut être bonifié si :

- Le projet comporte plus de **50 %** de plants ligneux (arbres ou arbustes) **labellisés « végétal local »** (+ **10 %** des coûts éligibles).
- L'espace concerné est **ouvert au public** (+ **10 %** des coûts éligibles).

L'aide est plafonnée à **100 000 €** par projet.

Depuis septembre 2024, les copropriétés dégradées pourront bénéficier d'une aide renforcée.

Il s'agit des copropriétés accompagnées, ou l'ayant été, dans le cadre de dispositifs d'amélioration de l'habitat privé faisant l'objet d'une convention entre l'Agence nationale d'aide à l'habitat (ANAH) et Bordeaux Métropole, en cours ou clôturée après 2020.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ET AVEZ BESOIN DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ?

Contactez l'équipe Plantons 1 million d'arbres à l'adresse suivante :
1million.darbres@bordeaux-metropole.fr



VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Pour effectuer votre demande en ligne, rendez-vous sur :
bxmet.ro/vegetalisation-espaces-collectifs